

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1511

Artikel: Traduction
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un oui sans contorsions partisanes

**Parasité par des intérêts multiples et inavoués,
le sort des réserves d'or de la BNS dépend
du vote populaire de septembre.**

En approuvant finalement la Fondation Suisse solidaire et la clé de répartition des réserves d'or superflues de la Banque nationale (BNS) – les cantons, l'AVS et la Fondation à parts égales –, le Parlement passe la parole au peuple qui tranchera en septembre prochain. Mais le scrutin s'annonce sous de mauvais auspices, tant le débat qui a présidé à la naissance de la Fondation fut parasité par des réticences, des intérêts inavoués et des craintes à l'égard de l'UDC. Qui va donc défendre ce projet devant le peuple, crânement et sans arrière-pensées?

On peut faire beaucoup de reproches à la Fondation. Née dans la foulée de l'affaire des fonds en déshérence, elle est apparue comme une manière pour la Suisse d'atténuer la pression des Etats-Unis sur notre pays. L'économie ayant passé à la caisse pour dédommager les victimes de l'Holocauste, ce beau geste est-il encore nécessaire? Le Conseil fédéral corrige alors le tir en précisant que la Fondation est destinée à soutenir des projets orientés vers l'avenir. Mais il a fallu cinq ans et l'intervention décidée du Conseil des Etats pour donner un contenu présentable à cette idée. Et surtout construire un consensus qui

oblige la Fondation à partager la manne promise avec les cantons et l'AVS.

Confusion dans les partis

Christoph Blocher n'a eu cessé de faire échouer la réalisation de la Fondation, pour lui une manifestation de faiblesse face aux pressions exercées sur la Suisse. Il s'est d'abord opposé à la vente de l'or de la BNS, puis il a lancé sans succès un don du jubilé pour le 150^e anniversaire de la Suisse moderne. Enfin, avec l'UDC, il a trouvé la solution de l'initiative populaire «L'or de la BNS pour l'AVS». Une proposition habile parce qu'elle épouse une cause très populaire; mais une

proposition trompeuse car elle ne garantit en rien l'avenir financier du 1^{er} pilier. Une proposition qui néanmoins a déjà enregistré un succès puisqu'elle a semé la confusion dans le camp des partisans de la Fondation. L'or de la BNS, suggère le PDC, devrait revenir au CICR, ou permettre une action de grande envergure en matière de formation selon l'UDC bernoise. A gauche, le socialiste bernois Rudolf Strahm n'hésite pas à évoquer le retrait du soutien à la Fondation si, dans le projet de nouvel article constitutionnel, les missions de la BNS ne sont pas élargies. Même

menace de la part de l'Union syndicale suisse au cas où le Parlement, dans le cadre de la 11^e révision de l'AVS ne propose pas une solution plus généreuse pour la retraite anticipée. Bref, la foire d'empoigne.

Les récents succès électoraux de l'UDC aidant, socialistes et radicaux perdent les pédales. Les seconds lâchent purement et simplement la Fondation alors que les premiers la soutiennent comme la corde le pendu: lors du vote final, Franco Cavalli, chef du groupe socialiste, a d'ailleurs annoncé le probable double oui du PSS à l'initiative de l'UDC et à la Fondation qui lui sera opposée à titre de contre-projet en votation populaire.

Populisme

On comprend le calcul. Si la Fondation échoue, mieux vaut déposer les milliards dans le fonds AVS que les laisser repasser dans les caves de la BNS. Le double oui doit faire échec au double non prononcé par les radicaux. Mais en réalité, qui défend le double oui prononce la condamnation à mort de la Fondation. Seule une campagne sans ambiguïté en faveur de cette dernière et contre l'initiative de l'UDC permettra la réalisation du projet annoncé par Arnold Koller en 1997. Nous l'écrivions en juin 2000: la Fondation «est une promesse solennelle, faite en un moment difficile: la morale politique

exige qu'elle soit tenue. D'autre part il est juste que le "trésor" accumulé grâce à une réussite politique et économique "heureuse" soit pour une part restitué en actions génératrices aux malchanceux d'aujourd'hui» (DP 1433).

L'or de la BNS ne sauvera pas l'AVS. Une assurance dont par ailleurs l'UDC ne se soucie guère lorsqu'elle préconise la réduction des prestations et l'élévation de l'âge de la retraite, lorsqu'elle revendique systématiquement des baisses d'impostes qui affecteront la politique sociale. De la gauche politique et syndicale, nous attendons qu'elle dénonce sans relâche ce programme d'exclusion sociale, qu'elle dévoile l'hypocrisie de l'UDC qui ne vise qu'à enterrer la Fondation de solidarité. Et non qu'elle emprunte les chemins du populisme tracés par ce parti. jd

Traduction

On utilise fréquemment en Suisse alémanique le terme français «service public» au lieu du terme allemand «öffentlicher Dienst». Questionnée dans une séance syndicale sur les raisons de cet emploi, la secrétaire répondit que le terme allemand faisait penser à «militärdienst» en oubliant qu'on a aussi «service militaire» en français. cfp